

CONSEIL MUNICIPAL

28 Janvier 2016

Le **vingt-huit janvier deux mil seize**, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard Riant, Maire.

Présents : Bernard Riant, Maire

Véronique Pierron, Richard Gautier, Joël Nain, adjoints

Martine Chevallier, Jean Michel Guyot, Dany Moine, Maurice Poulin, Jean Deloffre, Frédéric Magnier, Thierry Guenard

Absents excusés : Mathieu Debain (pouvoir à Bernard Riant), Maryline Renaudin (pouvoir à Maurice Poulin) Nadine Durand (pouvoir à Jean-François Capolungo)

Absent : Jean François Capolungo

Secrétaire de Séance : Véronique Pierron



1 - ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 17 Décembre 2015

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés.

2 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN

CARVALHO Philippe : 18 Rue des Tournants

- Le conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés décide de ne pas utiliser son droit de préemption.

Maison FAUCONNIER : 50 Route Nationale

- Le conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés décide de ne pas utiliser son droit de préemption.

3 - COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission Enfance

Rapporteur : Véronique PIERRON

Le 21 décembre, WOLF ANIMATION a présenté aux enfants un spectacle de magie.

Après midi convivial, à déplorer 11 enfants inscrits qui n'étaient pas présents.

Le Père Noël, comme à son habitude, a gâté les enfants présents.

Le programme des NAP (élémentaire) a été distribué aux familles

- intervention de l'ADAPT de Monéteau (7 séances sur les différents handicaps et le « savoir vivre ensemble »). La 1^{ère} séance a eu lieu le 14 janvier. Une journaliste du journal « La Vie » est venue faire un « photo reportage ».
- LPO (ligue de de la protection des oiseaux) cette intervention sera étalée sur 2016 et 2017.

- Activités sur les différents pays (coutumes...)

Grève du 26 janvier 2016 : 13 enfants sont été pris en charge par Jennifer et Najma lors de cette journée sans école.

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité. Ce document reprend tous les reflexes en cas d'accidents majeurs et doit être complété en partenariat avec le corps enseignant. Suite aux attentats commis en 2015, un feuillet supplémentaire à ce dossier est à compléter également.

Toboggan école maternelle : il a été reçu, Denis aura en charge son installation (coût 3 500 euros)

Cantine : il est rappelé qu'aucune commande de repas ne sera prise en compte sans être accompagnée des tickets correspondants.

Vacances de Février : sortie à l'IME d'Auxerre, Auxerre Expo avec son parc de loisirs géant, cinéma au centre, goûter avec « nos mamies » activités diverses. Les enfants seront encadrés par Jennifer, Najma (en stage les 17-18-19 février) et un intervenant de Sport Yonne.

Journée Internationale de la forêt : elle a lieu le 21 mars. La commission enfance et environnement s'associeront à cette journée ainsi que différents intervenants (ONF - FDCY) en proposant une journée « nature » aux enfants et adultes qui voudront bien se joindre à eux.

Lors de cette journée, la plantation d'arbustes dans le cadre de l'opération « plus d'arbres, plus de vie » aura lieu l'après midi et sera suivie d'un goûter.

Modification horaire de l'école élémentaire : à la demande des parents et des institutrices, un courrier va être envoyé à l'IA (inspection académique) pour remettre en place les anciens horaires de sortie de l'école, à savoir : 8 h 50 le matin et 12 h le midi

Commission Environnement - Attractivité

Rapporteur : Joël NAIN

- Le concours communal des maisons fleuries et illuminées sera reconduit en 2016. 10 prix d'une valeur de 15 euros seront remis aux lauréats pour les maisons fleuries

4 prix d'une valeur de 20 euros seront remis aux lauréats pour les maisons illuminées

- Le fleurissement sur les talus, sortie sud du village, sera effectué durant cette année.
- A compter de Février, les horaires de ramassage sont modifiés :
 - o Bac gris : tous les lundis
 - o Bac jaune : tous les 15 jours, le mardi

La communauté a le projet de collecter, dès septembre, dans le bac jaune tous les plastiques, qu'elle qu'en soit la nature.

Des instructions seront données à cet effet.

Dans l'immédiat, rien de changé.

- A l'étude, un panneau sur lequel figurerait le plan des randonnées possibles sur la Commune.

Commission Travaux

Rapporteur : Bernard RIANI

RAS

Commission Voirie Assainissement

Rapporteur : Maurice POULIN

Des devis ont été demandés pour la réfection des rues suivantes : Rue des tournants, rue de beau, rue de l'église.

EUROVIA : montant total des travaux : 61 972.21 € HT

COLAS : montant total des travaux : 66 353.22 € HT

Vu le montant total à engager, sur proposition de la Commission Travaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés :

- **DECIDE** de choisir l'entreprise EUROVIA et de ne remettre en état que la Rue des Tournants, dans son intégralité pour la somme de 38 276.56 € HT.

Commission Animation

Rapporteur : Richard GAUTIER

La compagnie « les Saltimbanques » qui a présenté sa pièce de théâtre à la salle le dimanche 10 janvier dernier remercie la municipalité pour le prêt de la salle de la fontaine. 55 euros ont été reversés à l'école élémentaire à cette occasion.

Kakémono : la communauté de l'Auxerrois nous a fait savoir que seulement 3 campagnes de Mars à Décembre seront dorénavant attribuées aux communes.

Les toiles supplémentaires seront facturées 25 euros pièce.

Seules 3 manifestations organisées par le CACV ont été retenues : le vide grenier, « le mont des bulles », le vide armoire

CACV : l'assemblée générale a eu lieu le lundi 25 janvier 2016.

Un nouveau bureau a été mis en place

Présidente : Véronique PIERRON

Vice présidente : Prisca GARCIA

Trésorier : Frédéric MAGNIER

Trésorière adjointe : Bernadette CAPOLUNGO

Secrétaire : Martine CHEVALLIER

Secrétaire adjointe : Marie Claude PREAUDOT

Les membres du bureau se réuniront le 10 février pour étudier le programme des manifestations qui seront ensuite proposées aux membres.

Bibliothèque : la bibliothèque est de nouveau classée « bibliothèque » ce qui donne la possibilité à Marie Thérèse GAMBIER et Nadine DURAND qui en ont la charge de choisir les livres de prêt, d'accueillir des expositions.

A noter les nouveaux horaires :

- Conte : le 1^{er} samedi de chaque mois de 10 h à 10 h 30
- Mercredi : de 14 h à 15 h 30
- Vendredi : de 16 h à 18 h
- Samedi : de 10 h à 11 h

Commission Accessibilité

Rapporteurs : Véronique PIERRON et Joël NAIN

Salle de la Fontaine : les derniers devis concernant la mise en accessibilité de la salle doivent nous parvenir d'ici quelques jours. Les travaux pourront ensuite débiter.

Ecole élémentaire : nous sommes également en attente des derniers devis. Nous pourrions ensuite faire les demandes de subventions nécessaires.

COMMISSION Aménagement de la Place Communale

Rapporteur : Véronique PIERRON

RAS

3 - PERSONNEL COMMUNAL

1. Renouvellement contrat Adjoint Technique 2^{ème} classe

Le Maire propose de renouveler le contrat de travail d'un adjoint technique 2^{ème} classe, sur la base 21 heures hebdomadaires pour la période du 1^{er} février au 30 juin 2016. Celui-ci sera autorisé, en cas de besoin à effectuer des heures au-delà de son temps de travail hebdomadaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés :

- Donne son accord pour le renouvellement du contrat de travail d'un adjoint technique 2^{ème} classe pour la période du 1^{er} février au 30 juin 2016.
- Autorise le Maire à rédiger le dit contrat.

2. Paiement heures au-delà du temps de travail - Contrats avenir

Il arrive, pour des raisons d'organisation des services municipaux, que les contrats avenir soient amenés à effectuer des heures au-delà de leur temps de travail hebdomadaire.

Le maire propose de rédiger, en ce sens, un avenant aux contrats de travail en cour.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés :

- Donne son accord pour le paiement d'heures au-delà du temps de travail pour les contrats Avenir,
- Autorise le Maire à rédiger un avenant aux contrats de travail.

3. Paiement heures au-delà du temps de travail Adjoints Techniques 2^{ème} classe

Pour des raisons d'organisation des services municipaux, les adjoints techniques 2^{ème} classe pourront être amenés à effectuer des heures complémentaires et supplémentaires au-delà de leur temps de travail hebdomadaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés

- Donne son accord pour le paiement d'heures complémentaires et supplémentaires au-delà du temps de travail.
- Autorise le Maire à rédiger un avenant aux contrats de travail.

4 - DECISIONS DU MAIRE

Signature contrat assurance du personnel.

5 - COMMUNICATIONS

CCAS : colis

Cette année encore, les personnes ont fort apprécié le contenant, le contenu et notre visite et c'est pour tous un réel plaisir d'échanger et partager.

Cependant, 17 personnes ont décliné notre visite.

Bernard Riant rappelle l'origine de ces colis.

La question se pose donc de connaître leur utilité, modifiée au fil du temps.

Le conseil municipal échange librement.

Un mot sera envoyé aux bénéficiaires début septembre pour connaître le réel souhait de chacun.

Etat d'alerte Préfecture

Le Préfet a réuni, le 22 janvier, toutes les communes du département pour évoquer les problèmes de sécurité.

Le Préfet a été très clair : la menace est toujours présente, même si on peut la qualifier de « molle », La vigilance est toujours de rigueur pour les bâtiments publics et particulièrement les écoles.

Des mesures de sécurité et des plans d'évacuation, en collaboration avec la Gendarmerie, sont prévus. Les parents seront tenus informés.

INSEE : population légale 702 habitants

Cimetière

Les concessions à renouveler dans l'ancien cimetière sont indiquées devant chaque tombe par un petit piquet informatif. Le nombre de concessions concernées est de 52.

La liste a été transmise aux secrétaires pour affichage: 8 n'ont pas été retenues pour les raisons suivantes :

- Aucun défunt dans l'emplacement,
- « mort pour la France »
- Perpétuité

La liste des concessions à renouveler s'arrête en 2013.

Un contrôle sera effectué pour les années 2014 et 2015.

Trottoirs nouveau lotissement abîmés

Les trottoirs du nouveau lotissement ont été déjà dégradés par des automobilistes irresponsables qui coupent au plus court pour rejoindre la route de Chevannes.

Des bacs à fleurs seront mis pour empêcher cette pratique.

Prochaine réunion du Conseil : 25 Février 2016 à 20 h 30

Séance est levée à 23 heures

Fait et délibéré, le 28 janvier 2016.



Le Maire,
Bernard RIANIANT

Véronique PIERRON

Richard GAUTIER

Joël NAIN

Jean-François CAPOLUNGO

Frédéric MAGNIER

Maurice POULIN